

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 30/1939 (1939)

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CINQUIÈME PARTIE

Bibliographies.

Meylan, Louis. — *Les humanités et la personne*. Esquisse d'une philosophie de la personne. Préface de M. Arnold Reymond. Publié sous les auspices de la Société des Etudes de Lettres, à Lausanne. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1939.

Cet ouvrage, riche d'une pensée longuement appliquée au problème de l'éducation, lentement élaboré par un esprit curieux et fin qui s'est aidé dans sa méditation du trésor incomparable que renferment les littératures anciennes et modernes, française et étrangères, est en quelque sorte le don précieux que nous fait une âme riche d'expérience, de savoir et d'humanité, qui est loin d'avoir achevé sa route certes, mais qui a noué sa gerbe.

Après avoir dissocié « les humanités », telles qu'il les conçoit, des langues classiques, des langues modernes et des sciences, de même que des termes « école secondaire » ou « école primaire », M. Meylan recherche, dans trois parties principales, les moyens de développer ce qu'il y a d'humain dans l'enfant afin de faire de lui le membre le plus conscient et le meilleur de la société humaine.

La première partie traite de l'« opération et fin des humanités » et montre qu'on a tort de chercher dans l'histoire le passé pour lui-même ; il y faut voir le présent et l'avenir, car la leçon des humanités, c'est de préparer à créer du nouveau et à forger l'avenir. Pour atteindre ce but, il faut révéler les hommes à l'enfant, dans la diversité de leurs occupations et de leurs manières de vivre, et il faut éveiller la personne totale de l'enfant ; l'école n'y suffit pas, mais elle doit bien jouer son rôle d'informatrice « pour l'enfant, par respect de l'enfant, par amour pour l'enfant, par amour de cet avenir qu'est l'enfant, et qui doit être meilleur qu'aujourd'hui ». Elle ne saurait en particulier se passer de l'art qui nourrit l'imagination et la sensibilité.

La deuxième partie présente « les disciplines de l'enseignement

humaniste » et relève que les programmes ne peuvent comporter autre chose que ce qui s'inscrit dans les cadres actuels : l'histoire et la géographie, les langues et les sciences ; mais l'essentiel est non plus la quantité mais la qualité, ce qui implique un certain nombre de conséquences que développe la dernière partie.

Il faut d'abord « désencombrer » les programmes pour aboutir à la fois à l'ampleur et à la sobriété du savoir. Il convient ensuite de rappeler qu'on ne cultive pas l'enfant, qu'il « se » cultive, ce qui nécessite que l'on ait confiance en lui et foi dans la valeur d'un enseignement qui oriente et prépare à la dignité d'homme, non à des professions particulières ; ce qui condamne le système des éliminations à outrance. Cette éducation en profondeur exige du maître qu'il soit un « poète », c'est-à-dire un créateur de vie, capable de ressentir une émotion devant la beauté et de la rendre sensible par sa voix et son attitude et capable d'enthousiasme ; elle exige qu'il se donne et se consacre tout entier à son œuvre et que, ayant établi des rapports humains avec ses élèves, il lesvoie pénétrer et sublimer la camaraderie par le même esprit. Pourachever l'ascension de l'âme de l'enfant, il convient enfin de la mettre en contact avec Dieu, sensible dans la beauté des grandes figures, accessible par les plus belles œuvres, y compris la Bible, lien de toutes les énergies vitales de l'être. Ainsi s'accomplit et s'achève l'épanouissement du petit d'homme.

Ce compte rendu sommaire fait tort, en la simplifiant, à la pensée nuancée et si riche de M. Meylan. Son ouvrage est une philosophie de l'éducation dont nous saluons l'apparition avec joie, persuadé qu'elle éclairera bien des esprits qui pensent plus ou moins confusément ce qu'il dit avec clarté et poésie, et surtout qu'elle vient à son heure. Nous souhaitons que beaucoup d'éducateurs — des parents et des maîtres — lisent ce bel ouvrage et en réalisent les directions dans leur vie pour le plus grand profit des enfants, et par eux de l'humanité.

G. CHEVALLAZ.

Bovet, Pierre. — *Les examens de recrues dans l'armée suisse.* 1854-1913. Coll. d'actualités pédagogiques. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1935.

Sujet bien spécial, penseront quelques-uns, mais qui se rapporte à un gros problème, celui des examens en général. M. Bovet le fait remarquer dès son entrée en matière ; les débats et les discussions autour de l'institution des examens de recrues, de leur influence sur l'école populaire et sur les cours complémentaires et préparatoires, de leur maintien ou, depuis 1914, de leur rétablissement, permettent en effet une étude des avantages et des inconvénients des examens. M. Bovet ne quitte pas le terrain qu'il a choisi ; il apporte une abondante moisson d'arguments et de considérations, versés au débat par les partisans et les adversaires des examens des recrues, des documents très bien choisis dans les rapports des experts fédéraux et du Bureau fédéral de statistique, et il les présente avec une telle habileté

et un tel entrain que son sujet, en apparence froid et rébarbatif, prend un aspect nouveau et que son étude en devient passionnante.

Nous voudrions avoir assez de place pour retracer brièvement l'histoire de ces examens, d'abord institués successivement dans quelques cantons, devenus fédéraux en 1875 et supprimés par la guerre en 1914. Nous aimerais suivre M. Bovet dans son tracé de la ligne d'évolution de ces examens et surtout dans son commentaire des rapports et statistiques qui donnaient connaissance des résultats par cantons et par districts. Rien ne serait plus intéressant ni plus utile que de reprendre les arguments des partisans et des adversaires, et d'analyser les raisons des chefs de département favorables au rétablissement de ces examens et celles des sociétés d'instituteurs toutes hostiles. Qu'on lise tout cela dans la belle et riche étude de M. Bovet.

Dans la dernière page, l'auteur élargit le débat et désigne nettement le danger des examens en relevant que, l'école ayant deux tâches, instruire et cultiver, les examens lui font tort en ne mesurant et n'étant capables de mesurer que la première ; le public, en effet, apprécie les résultats des examens comme s'ils mesuraient les deux tâches de l'école ; « l'autre type de contrôle, adapté à l'autre tâche de l'école, n'a pas encore trouvé ses procédés propres. Il est impossible qu'on y renonce : nous sommes trop intéressés à savoir si l'école et les maîtres font toute leur tâche ».

Nous sommes pleinement d'accord avec M. Bovet et recommandons vivement la lecture de son étude attachante. G. C.

Lapie, P.-O. — *Paul Lapie. Une vie. Une œuvre.* Paris, Editions Sudel, 1939.

La vie et l'œuvre d'un grand universitaire français qui fut un ardent défenseur de l'école primaire et de la laïcité, présentées avec ferveur par son fils, député à la Chambre française. Paul Lapie, fils d'un instituteur, a étudié tour à tour à Epernay, à Reims et à Paris, où il a conquis le titre d'agrégé en 1893, à 24 ans. La date désigne l'époque du rationalisme philosophique et du socialisme militant. Paul Lapie, fidèle aux principes de 89, républicain et démocrate, patriote fervent (« la Patrie, une chose sainte », disait-il), donna tout son talent et toutes ses forces à la défense et au progrès de l'école populaire. Maître de conférences, puis professeur aux Universités de Tunis, de Pau, de Rennes, d'Aix, de Bordeaux, il devient recteur de l'Académie de Toulouse, directeur de l'enseignement primaire à Paris en 1914 et, dès 1925, recteur de l'Académie de Paris. Carrière admirable due à l'unité de sa vie toute consacrée au devoir ; il était « plus qu'un chef, une conscience », a dit un de ses subordonnés. L'un des efforts de ce grand honnête homme a été de rapprocher les maîtres primaires de l'Université afin d'élever leur niveau intellectuel et par suite celui de l'école populaire. Son œuvre philosophique, bien de son temps, nous paraît aussi éloignée de nos conceptions que la laïcité comme on la comprend en France ; la sincérité et la franchise de Paul Lapie commandent le respect ;

son œuvre pédagogique éveille l'admiration : bulletin commun pour les trois ordres d'enseignement, souci de l'hygiène des élèves, contrôle effectif de l'enseignement, création d'un institut pour former les inspecteurs et les professeurs d'écoles normales, création des Pupilles de l'Ecole publique, enseignement post-scolaire (la pensée de toute sa vie, réalisée après la guerre), réorganisation de l'inspection, des écoles primaires supérieures, réforme des conseils départementaux.

Partout, nous voyons un homme que guident la seule raison et l'amour du pays et du peuple. C'est lui qui a réformé les écoles normales et qui y a introduit la sociologie, dans le but d'élever les instituteurs en leur faisant connaître une morale humaine ; par ce moyen, il espérait leur donner la possibilité de créer dans leurs classes une atmosphère favorable à l'épanouissement des qualités du cœur et de l'intelligence. Un directeur d'école provençale lui écrivait : « Elle serait heureuse et belle, et richement humaine, votre école, quel qu'en fût le niveau ».

Cette biographie d'un grand Français est d'un grand intérêt et Paul Lapie est digne de rester en exemple par sa consécration fidèle à ses idées et à sa tâche.

G. C.

Zeller, Konrad. — *Neubau der Mittelschule.* Zurich, Zwingli-Verlag, 1939.

Le distingué directeur de l'Ecole normale évangélique Unterstrass, à Zurich, a saisi l'occasion de la mise à l'étude de la formation des instituteurs pour exposer dans une brochure élégante d'environ 70 pages ses idées claires et nettes sur la réforme de l'enseignement secondaire.

Il constate que l'examen final des études secondaires, portant le nom de maturité, devrait constater : si le jeune homme est mûr, c'est-à-dire si l'école secondaire a développé ses qualités intellectuelles, morales et physiques, et si elle les a assez cultivées pour qu'il soit en mesure de les appliquer avec succès dans les activités intellectuelles que proposent les études supérieures. L'examen ne doit pas rechercher si le candidat a appris ceci ou cela, mais bien s'il est capable d'observer avec soin, exactitude et objectivité, s'il a appris à penser clairement et logiquement et à juger avec indépendance, s'il est devenu apte à exprimer avec précision ce qu'il a éprouvé et compris, s'il a développé sa sensibilité et son goût, enfin ce qui en est de ses forces physiques.

Constatant que, en fait, l'école secondaire est devenue beaucoup plus une école du savoir que de culture, M. Zeller propose de revoir le programme et la méthode de l'enseignement. Il étudie tour à tour la langue maternelle, les mathématiques, les sciences, les arts. Il voudrait que, se conformant à la méthode des humanistes, l'on apprenne la langue pour la bien parler et la bien écrire, et non pour la connaissance de la littérature ; donc, moins d'explications de textes et plus d'exercices personnels d'expression par la langue. Les mathématiques ne devraient

pas consister dans la mémorisation de quantité de théorèmes, mais dans l'aptitude à raisonner des problèmes et des exercices ; il en devrait être de même des sciences, dont le choix est d'ailleurs discutable, puisqu'on étudie la chimie, alors qu'on néglige la science économique et la sociologie, que la psychologie n'a pas plus de place dans les programmes que l'hygiène et des notions de pathologie, ou que des éléments de droit civil. Pourquoi l'histoire de la littérature accapare-t-elle une si grande place au détriment de l'histoire des beaux-arts et de l'histoire de la musique ?

Quant à la méthode, M. Zeller propose la « semaine de concentration » : chaque classe consacre une semaine trois fois par an à une seule branche, autour de laquelle se groupent les autres disciplines. Il propose aussi une « eiserne Ration », c'est-à-dire un minimum indispensable de connaissances à posséder sûrement dans chaque discipline, base solide d'un travail de culture par l'étude rationnelle de tel ou tel problème.

M. Zeller abonde en idées neuves ; son mérite est de les avoir expérimentées dans son école normale ; aussi a-t-on grand profit à le lire.

G. C.

Le mouvement pédagogique à l'étranger. Travaux de l'Ecole normale supérieure (Lettres), sous la direction de M. C. Bouglé. Coll. Actualités scientifiques et industrielles. Paris, Hermann, 1938. — I. U.R.S.S. et Tchécoslovaquie, par MM. Balibar, Piobetta et Pagosse. 71 pages ; II. Grande-Bretagne et Etats-Unis, par MM. Béra et Uri. 63 pages ; III. Allemagne et Italie, par MM. Sauvagnargues et Marrou. 62 pages.

Bien que publiées en 1938, ces études sont un peu antérieures, ce qui explique peut-être que les deux premières soient consacrées à l'U.R.S.S. et que la deuxième soit écrite avec un accent très « front populaire ». Toutes ces études, bien documentées, apportent des renseignements précis sur le régime des études et plus particulièrement sur l'éducation populaire dans les pays mentionnés ; les organisations et institutions sont jugées avec sympathie et compréhension et souvent par comparaison avec la France. Reposant sur des enquêtes menées par les auteurs eux-mêmes dans les pays dont ils parlent, ces études en ont l'intérêt et la faiblesse ; l'intérêt parce qu'elles reposent sur des faits contrôlés, la faiblesse parce qu'elles restent superficielles et qu'elles sont démunies de tout appareil bibliographique.

La psychologie de l'enfant de la naissance à 7 ans. Bibliothèque de l'Ecole maternelle. 82 pages. Paris, Bourrelier, 1939.

Recueil d'articles écrits par des savants (Dr H. Wallon et Dr Ombredane) et par des inspectrices et directrices d'écoles maternelles. Les premiers résument d'une manière suffisante les connaissances actuelles sur l'évolution mentale de l'enfant et le développement du langage. Les autres, inégaux, mais tous intéressants, décrivent l'enfant des classes maternelles, ses besoins,

ses activités, son éducation. Cet ouvrage est nécessairement incomplet ; il néglige par trop les études des psychologues de Genève, les affirmations de M^{me} Montessori, que l'on a le droit de discuter mais qu'aucun esprit impartial ne peut écarter sans examen.

La psychologie de l'enfant de 7 à 14 ans. Cahiers de pédagogie moderne pour l'enseignement du premier degré, N° 5. 120 pages. Paris, Bourrelier, 1939.

Ce volumineux « cahier » a été écrit pour les maîtres, de là, deux sortes d'articles, les uns sur la science de l'enfant (psychologie, caractère, psychanalyse, par MM. A. Millot, M. Debesse, E. Marcault), les autres sur l'étude des enfants et la pédagogie (les tests, les enseignements, la mémoire, le travail par équipe, les loisirs, l'éducation physique). Quoique sommaire sur la connaissance psychologique de l'enfant de 7 à 14 ans, cet ouvrage est intéressant et peut rendre de réels services aux instituteurs peu familiarisés avec la psychologie.

Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant. Genève.

N° 10. **Bovet, Pierre.** — *Ecole nouvelles d'autrefois. Louis Perrot et les débuts de l'enseignement mutuel en Suisse française. 82 pages. 1938.*

Lorsqu'une réforme de l'importance de la méthode lancastérienne disparaît au bout de peu de temps, c'est sans doute qu'elle porte en elle le germe de défauts graves qui n'apparaissent qu'à la pratique. M. Bovet dit dans sa conclusion que le succès de la méthode « dépend surtout des talents du maître », mais il laisse entendre aussi que les innovations et les réformes se heurtent en tout temps aux mêmes difficultés, aux mêmes incompréhensions, aux mêmes attaques ; nous espérons qu'il nous exposera un jour les raisons de l'échec de l'enseignement mutuel qui avait gagné l'approbation d'esprits aussi clairs et aussi pratiques que le Père Girard. En attendant, l'éminent professeur fait l'histoire de cette réforme pédagogique à Neuchâtel en traçant, en historien consciencieux, érudit, compréhensif, le portrait de son auteur ; rien n'est plus captivant que de suivre L. Perrot dans ses démarches pour étudier le système de Lancaster par les livres et dans les classes où il est déjà pratiqué, dans son application personnelle de cette méthode et dans ses efforts pour la faire triompher à Neuchâtel ; il est toujours réconfortant de voir un homme — qui en a le temps et les moyens — se passionner pour une réforme pédagogique et lui consacrer tous ses efforts jusqu'à la réussite finale. Cet « essai » historique est un chapitre d'une histoire que nous espérons voir écrire par M. Bovet, celle de l'enseignement mutuel, fragment à son tour d'une grande histoire des réformes pédagogiques. C'est bien l'intention de M. Bovet, puisqu'il intitule son étude : « Ecoles nouvelles d'autrefois » ; ne

conviendrait-il pas de résérer le terme « écoles nouvelles » aux institutions créées par les Reddie, les Lietz et les Demolins, et à des efforts analogues, que l'on ne saurait dénommer autrement ?

Nº 11. **Lerner, Eugène.** — *Observations sur le raisonnement moral de l'enfant.* 27 pages. 1938.

L'auteur analyse les réponses de 112 garçons de 6 à 13 ans à des questions se rapportant à la capacité de se représenter la manière de penser d'autrui, au degré de résistance au prestige de l'âge ou de la majorité, à la tendance de transférer l'égocentrisme au groupe dont on fait partie (famille — école — commune). Observations très intéressantes suivies de conclusions pédagogiques trop brièvement formulées.

Nº 12. **Descœudres, Alice.** — *Que deviennent les enfants arriérés ?* 1939.

Résultats émouvants d'une enquête sur les 226 élèves de M^{me} Descoëudres. Comme on peut s'y attendre, il en est qui sont morts jeunes (14 %) et d'autres dont on ne peut retrouver la trace ou qui ont « mal tourné ». Il est plus important de savoir que 17 % des anciens élèves gagnent à moitié leur vie dans des asiles, chez leurs parents, ou par une petite occupation rurale, industrielle ou ménagère, et que 26 % gagnent leur vie complètement, la plupart d'entre eux après avoir fait un apprentissage. Au total, 43 % gagnent leur vie en tout ou en partie, ce qui suppose une action très forte de l'école spéciale sur les enfants arriérés, qui y trouvent un milieu paisible et aimable où ils développent ce qu'il y a de meilleur en eux ; ces résultats justifient aussi les dépenses des autorités pour ces classes.

Publications du Bureau international d'Education, Genève.

Nº 59. *Elaboration, utilisation et choix des manuels scolaires.* 164 pages. 1938.

Réponses de 45 Etats au questionnaire du Bureau international précédées d'une introduction qui présente un tableau fidèle de la situation. Rien n'est plus divers que la manière de choisir, d'élaborer et d'utiliser les manuels scolaires ; cependant, quelle que soit la liberté du maître dans ce domaine, elle est presque partout placée sous le contrôle de l'autorité.

Nº 60. *L'enseignement des langues anciennes.* 148 pages. 1938.

Les renseignements de 45 pays permettent de remarquer la place des langues anciennes dans l'enseignement secondaire du monde ; dans les civilisations dérivant de l'antiquité méditerranéenne, c'est le latin et le grec qui sont des langues anciennes ;

si la place du grec est inférieure à celle du latin, l'étude de cette dernière langue, malgré un regain de faveur ces dernières années, n'occupe plus la place privilégiée d'autan. Cet ouvrage nous renseigne encore sur les types d'écoles où sont enseignées les langues anciennes, sur les programmes, manuels et méthodes, et sur la préparation des professeurs.

N° 61. *La rétribution du personnel enseignant primaire.* 332 pages. 1938.

Les réponses de 48 pays renseignent en somme sur la situation des instituteurs dans les cinq continents. Très heureusement, la documentation réunie se rapporte non seulement aux traitements du personnel enseignant, mais à sa situation juridique, à ses obligations, aux conditions de l'avancement, à la durée du travail, aux retraites, à la maladie, au chômage, aux activités connexes. Ce volume, dont l'introduction est très étendue et complète, apporte une foule de renseignements, difficiles à comparer d'ailleurs, les conditions de vie étant trop diverses.

N° 62. *Annuaire international de l'Education et de l'Enseignement.* 1938. 500 pages.

Cette encyclopédie d'un très grand intérêt publie, outre les « données statistiques et rapports annuels » de 61 pays, une introduction remarquablement documentée sur le mouvement éducatif en 1936-1937 et sept tableaux statistiques récapitulatifs se rapportant aux budgets de l'instruction publique, aux écoles, au nombre d'élèves et de maîtres des écoles primaires et secondaires.

N° 64. *VII^e conférence internationale de l'Instruction publique.* Procès-verbaux et résolutions. 124 pages. 1938.

Discussion des rapports présentés par les Etats et des résolutions en conclusion des enquêtes ouvertes par le Bureau et qui font l'objet des publications N°s 59, 60 et 61.

G. C.